

ONE-STEP DISINFECTANT CLEANER

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie Santé Réactivité 3 0 0	Hazardous Material Information System (HMIS)	<table><tr><td>Santé</td><td>3</td></tr><tr><td>Risques d'incendie</td><td>0</td></tr><tr><td>Réactivité</td><td>0</td></tr></table>	Santé	3	Risques d'incendie	0	Réactivité	0
Santé	3								
Risques d'incendie	0								
Réactivité	0								
Danger spécifique									
Vêtements de protection		Apparence	Bleu. Liquide. Voir la Section 9. DANGER. CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX ET À LA PEAU. NOCIF SI INHALÉ, AVALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU.						

Danger spécifique

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	ONE-STEP DISINFECTANT CLEANER	Code	3110766
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Désinfectant. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation.	PMS#	Non disponible.
FTSS#	F-00354001	Date de validation	7/2/2003
Siège social aux É.U. Johnson Wax Professional 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.jwp.com	Siège social au Canada Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East, Suite 203 Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971	Date d'impression	7/2/2003
		Remplace	7/2/2003.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
N-Alkyl chlorure de diméthylbenzylammonium	68391-01-5	8.190	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 426 mg/kg [Rat].
Chlorure de didécyldiméthylammonium	7173-51-5	8.704	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 84 mg/kg [Rat].

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
Yeux	Corrosif. Peut causer des dommages permanents y compris la cécité.
Peau	Corrosif. Peut provoquer des dommages permanents.
Inhalation	Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.
Ingestion	Corrosif. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Tenir la paupière ouverte et rincer lentement et doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer de rincer les yeux. Consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation	En cas de difficultés respiratoires: Emmener dans un endroit bien aéré. Si la personne ne respire pas, composer le 911 ou appeler au service d'ambulance, puis administrer la respiration contrôlée, préférablement de bouche à bouche. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou le centre antipoison. Si la personne lésée peut avaler, faire siroter un verre d'eau. Ne pas provoquer de vomissements à moins d'indication par un centre anti-poison ou un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Notes au physicien	La présence probable de lésions des muqueuses peut être une contre-indication au lavage gastrique.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	Inconnu.
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Laver abondamment après usage. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Conserver le récipient bien fermé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.
Protection personnelle	
Yeux	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques. ou Masque facial.
Mains	Gants résistants aux produits chimiques.
Respiratoire	Aucun équipement de protection personnelle n'est nécessaire
Pieds	Aucun équipement de protection personnelle n'est nécessaire
Corps	If major exposure is possible, wear suitable protective clothing and footwear.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide
Odeur	Caractéristique.
Couleur	Bleu. (Fonçée.)
pH	10 à 10.5 [Basique.]
Gravité Spécifique	1
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Réactif avec les acides.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée comme étant entre 1000 et 2500 mg/kg (rat). Corrosif.
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux, locaux.

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT	
DOT Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
TDG Classification	
TDG Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
CLASSE TMD	

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal CERCLA : Substances dangereuses.: Alcool éthylique

état New Jersey: Alcool éthylique
Massachusetts - Liste des déversements: Alcool éthylique
Massachusetts RTK: Alcool éthylique
Pennsylvanie RTK: Alcool éthylique

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Numéro d'enregistrement de EPA: 70627-24

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Dispensé

Symbole du SIMDUT

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations
spéciales Non disponible.

Version 1.01

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.